

## Déclaration liminaire SNUipp-FSU

Capd 23mai

Lors de la capd de la semaine dernière nous vous avons fait part de nos inquiétudes liées à l'actualité politique dans un contexte de changement de président de la république.

En ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires de ces dernières années, le SNUipp-FSU réaffirme son attachement à un cadrage national fort avec possibilités de dérogations départementales et son opposition au pouvoir de décision laissé aux seules communes.

Concernant la volonté de dédoublement de CP dès la rentrée dans les REP + : comment envisagez-vous de répondre à cette injonction si cela en devient une ?

Si nous ne pouvons qu'approuver une mesure de réduction significative d'effectifs en CP dans les zones d'éducation prioritaire, nous nous inquiétons des moyens qui seront à disposition pour cette mise en œuvre.

La focalisation sur une seule année ne correspond ni à l'esprit des cycles dans les nouveaux programmes, ni à la réalité des apprentissages des élèves.

Le dédoublement ne doit pas se faire au détriment des PDMQDC, dispositif prometteur, qui a permis la relance de collectifs de travail et la réflexion pédagogique lorsqu'il a été accompagné de formation. Pour le SNUipp-FSU c'est au contraire une montée en puissance de ce dernier dispositif dont l'école, en particulier l'éducation prioritaire, a besoin pour favoriser la réussite de tous les élèves.

D'autre part, la précipitation, tant dans la communication que dans la mise en œuvre supposée de cette mesure, questionne également sur le respect des droits des personnels. Comment une telle mise en place serait possible, sans mutation d'office, dès septembre 2017 ?

Le milieu rural, protégé par la convention ruralité signée il y a un an et réaffirmée cette année, continuera-t-il à en bénéficier ?

Les affectations de septembre serviront-elles de variables d'ajustement pour la mise en place des mesures en éducation prioritaire ? Ce traitement des personnels entraîne d'ores et déjà un climat d'incertitude inacceptable. Sous ces augures d'éventuelles réaffectations, ce premier mouvement devient d'autant plus source d'inquiétudes chez les collègues.

Concernant cette CAPD, la période du mouvement est un moment clé de la vie des collègues dans les écoles.

Les résultats influencent la vie familiale, personnelle et professionnelle des collègues.

Concernant ces postes à profil, le SNUipp-FSU Charente reste opposé à ces dispositifs qui tendent à faire croire qu'à chaque poste correspond l'enseignant-e providentiel-le. Il s'agit là d'une politique de contractualisation, d'individualisation et de mise en concurrence des personnels. Pour les postes en ASH, nous regrettons le non départ en stage ex option F alors que les besoins de formation existent et que des personnes, prêtes à se former vont devoir encore faire fonction !

Nous souhaitons une nouvelle fois pointer en particulier les fiches de poste des maîtres supplémentaires. L'administration charentaise est allée au-delà du cadrage national. Nous avons constaté que les commissions d'entretien pour ces postes n'étaient pas un lieu d'information mais bel et bien de « sélection ». Pourquoi une commission serait-elle nécessaire pour faire prendre conscience aux personnes qu'un poste pdmqdc a des exigences particulières ?

En ce qui concerne le vœu zone obligatoire le SNUipp-FSU continue de s'y opposer, ce vœu étant davantage source de difficulté que de facilité pour les collègues.

Les demandes d'ineat exeat encore très nombreux cette année continuent à refléter le besoin de mobilité des enseignants du premier degré. Nous vous demandons de prononcer rapidement des exeat notamment vers des départements qui sont en capacité d'accepter des ineat. Quant aux ineat, nous vous demandons d'en accepter un certain nombre dès à présent. Enfin nous soutenons évidemment les équipes dont les écoles ont été vandalisées ce week end. Pour certaines ce n'est pas la 1<sup>ère</sup> fois : et les collègues actuellement ont à surmonter un mal être grandissant. L'Ecole n'est pas seule concernée, les différents partenaires le sont aussi et plus que jamais ces populations fragiles ont besoin de politiques spécifiques. Merci de votre attention.